

PATRIMOINE & DURABILITÉ: Appel pour des études de cas Janvier 2021

NotrePatrimoineMondial est un mouvement mondial appelant à un engagement renouvelé à protéger les grands trésors de la Terre. Cela soutient notre transformation en sociétés plus autonomes, plus justes et plus résilientes au niveau local.

Nous sommes fermement convaincus que pour être durables, les processus de développement peuvent et doivent pleinement refléter la contribution de la conservation du patrimoine. Un outil important à cette fin est d'intégrer pleinement la durabilité dans les critères et processus d'inscription et de gestion du patrimoine mondial.

L'équipe chargée du débat thématique sur la durabilité invite les organes de gestion du patrimoine, les ONG, les représentants des communautés locales, les universités et les experts à soumettre des études de cas illustrant la relation entre le patrimoine et le développement durable.

Vous pouvez ainsi devenir nos partenaires dans la création de recommandations sur les politiques visant à améliorer la durabilité du patrimoine mondial, à l'occasion du 50e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial.

Nous sélectionnerons et discuterons, avec un groupe international d'éminents experts du monde universitaire et professionnel, 60 études de cas représentatives de toutes les régions du monde et typologies de sites du patrimoine mondial (y compris les sites de la Liste indicative), qui illustrent les bonnes pratiques, les défis et les opportunités dans la gestion durable des sites patrimoniaux.

CRITÈRES DE SÉLECTION:

10 études de cas par région (Afrique, États arabes, Asie et Pacifique, Europe, Amérique latine et Caraïbes et Amérique du Nord) qui représentent les 3 catégories proposées (sites culturels, naturels, mixtes, y compris les paysages culturels et les sites en péril) seront sélectionnés, pour démontrer comment les sites sont conservés et gérés de manière durable, comment leur conservation

contribue au développement socio-économique local et comment les pratiques de développement durable améliorent la protection du patrimoine culturel et naturel.

Les critères de sélection sont basés sur les principes de la politique du patrimoine mondial et du développement durable de l'UNESCO (2015)¹ et enrichis par de nouveaux critères jugés importants par l'équipe en charge du développement durable:

Durabilité environnementale

(diversité biologique et culturelle; services écosystémiques; résilience aux risques naturels et au changement climatique; gestion des impacts du tourisme et de la croissance urbaine sur l'environnement; réseaux ou archipels patrimoniaux; intégrité des écosystèmes et transitions territoriales)

Développement social inclusif

(inclusion, équité et enculturation ; qualité de vie et bien-être ; capital social; droits de l'homme, participation, éducation; peuples autochtones et communautés locales; égalité des genres ; pratiques du patrimoine immatériel)

Développement économique inclusif

(garantir des emplois, des revenus et des moyens de subsistance ; investissement économique; tourisme de qualité; financement; renforcement des capacités, innovation et entrepreneuriat local; développement économique local / endogène; répartition équitable des revenus)

Gouvernance, paix et sécurité

(prévention des conflits; protection du patrimoine pendant les conflits; résolution de conflit; relèvement après un conflit ; règle de loi; transparence et responsabilité; coopération / collaboration; innovation et adaptabilité)

ETAPES DU PROCESSUS:

1:

Les candidatures initiales seront collectées et évaluées ; les candidats sélectionnés seront informés d'ici le 1er mars 2021 puis recevront une invitation pour l'étape suivante.

2:

Les candidats invités prépareront un projet de document de leur étude de cas, grâce à un questionnaire détaillé précisant les critères de durabilité susmentionnés, d'ici mi-mars 2021. Les documents seront discutés entre les

¹ <https://whc.unesco.org/en/sustainabledevelopment/>

experts évaluateurs et les parties prenantes de l'étude de cas, avec retour d'expérience en avril 2021.

3:

Les parties prenantes prépareront un document final de leur étude de cas, en tenant compte des commentaires reçus, et le présenteront lors des ateliers régionaux d'une journée sur la durabilité en mai / juin 2021.

4:

Les discussions des ateliers régionaux déboucheront sur des documents régionaux qui seront préparés, ensemble par les partenaires (évaluateurs et parties prenantes de l'étude de cas) de l'équipe en charge de la durabilité, et présentés au webinaire sur la durabilité du patrimoine mondial en juillet 2021.

5:

Plus tard en 2021, les documents régionaux et les résultats du webinaire seront compilés dans une publication contenant des recommandations sur les politiques du patrimoine et la durabilité. Les recommandations serviront également d'inspiration à la préparation du 'Forum sur notre patrimoine mondial @ 50' en 2022 et de 'l'index sur notre patrimoine mondial', conçus pour faire le suivi des sites de manière inclusive sur le long terme.

Ensemble, nous pouvons façonner l'avenir du patrimoine mondial. Nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles !

Date limite de soumission des propositions initiales : 15 février 2021, 23.59 CET.

Pour postuler, remplissez le [formulaire de candidature à l'étude de cas](#).